

2010/2690 - Subventions aux associations développant des actions en faveur des personnes âgées (opération été, animations, protection de la santé, développement réseaux, foyers-restaurants, aides ménagères) (Direction de l'Action Sociale -) (BMO du 06/08/2010, p. 1696)

Rapporteur : M. HEMON Pierre

M. HEMON Pierre, rapporteur : Avis favorable de la Commission, Monsieur le Maire.

M. VESCO Gilles, Conseiller municipal délégué : Une fois n'étant pas coutume, nous souhaitons nous féliciter de l'action de notre Collègue Hémon concernant ce beau projet, cette belle action que nous avons eu l'occasion de porter ensemble sur les fonds baptismaux.

Comme vous le savez, Cyclopousse rime avec ville douce et la philosophie des modes doux, c'est bien le respect du plus fragile sur l'espace public. Il s'agit bien de cela avec cette action auprès des seniors et où l'on fait d'une pierre trois coups, puisqu'à la fois on insère le pilote du cyclopousse et il faudra bien veiller à ce que les pilotes soient toujours des gens en insertion, qui se rapprochent de la voie de l'emploi et qui procurent toute satisfaction à leurs clients dont ils se font apprécier : c'est la meilleure école effectivement. On redonne une mobilité, plus conviviale aux seniors et on contribue, comme nous le disions à rééquilibrer les modes de déplacement et l'espace public.

Donc, merci pour cette action et en plus il y a l'innovation qui intervient puisqu'on travaille avec des gens qu'on connaît bien « Vélogic » et « Trail City » qui sont membres du pôle Vélo à Lyon 7^e et puis les étudiants de l'INSA, qui travaillent sur l'étude d'un nouveau cyclopousse encore mieux adapté pour ce service.

Voilà ce que nous souhaitons dire, Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)